



Développer le tourisme en réseau



Les partenaires après la séance de travail.

TOURISME L'union fait la force, dit le proverbe. Pour la cinquième année consécutive 12 sites touristiques signent une convention de partenariat. La réunion s'est tenue vendredi à Micropolis. « Elle scelle notre volonté de proposer aux touristes une grande diversité d'activités et de les inciter à profiter de cette offre qui favorise les flux

Nord-Sud de notre département en matière de tourisme », a rappelé Karine Hamel-Cam, la directrice de Micropolis. Les prestataires ont choisi de travailler en synergie pour optimiser les visites du public. Le client étant là, il est utile de lui proposer d'autres activités, d'autres sites. Il y a une grande complémentarité dans l'offre.

Cette convention a une fonction incitative puisqu'elle propose aux touristes une réduction sur les billets : un billet d'entrée acheté dans l'un des sites partenaires = un billet à tarif réduit dans les autres sites partenaires. Cette coopération entre professionnels est matérialisée par des outils publicitaires communs : une affiche globale, des dépliants, des tickets et des sets de table. Cette opération a toute sa légitimité. « Nous constatons au fil des ans une progression constante du public qui utilise cette offre », conclut Karine Hamel-Cam. Une collaboration intelligente.

R.G.

Les 12 sites touristiques partenaires

Les Bateliers du viaduc, le Château de Calmont-d'Olt, le Héron des Raspes, la Maison des vautours, Micropolis, Montpellier-le-Vieux, le Musée des traditions du Sud-Aveyron, Noria, Pastoralia, Roquefort Société, Terra memoria, le Vélorail du Larzac.